

Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 8 mars 2020

AUX DIRIGEANTES ET AUX DIRIGEANTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de la mobilisation gouvernementale concernant le coronavirus 2019, nous tenons à vous assurer que le gouvernement du Québec effectue un suivi soutenu de la situation, et ce, de façon concertée avec l'Organisation de sécurité civile du Québec.

Toutes les organisations scolaires et tous les établissements d'enseignement ont un rôle important à jouer. À cet égard, nous vous demandons de prendre connaissance de l'information diffusée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et de la faire circuler dans vos réseaux.

Dans le contexte de la relâche scolaire qui s'achève, et en raison de la progression du coronavirus COVID-19 dans le monde, les autorités de santé publique du Québec rappellent les mesures à prendre pour les personnes qui sont de retour de voyage à l'extérieur du Canada.

Lors d'un retour d'un séjour à l'étranger, il est important que les voyageurs soient attentifs à leur état de santé. Il est demandé à ces personnes de surveiller les symptômes compatibles avec le COVID-19, soit la fièvre, la toux et les difficultés à respirer, et ce, pour une période de 14 jours à partir de la date de leur retour au Canada. Advenant l'apparition de ces symptômes, la première action à poser est de communiquer avec Info-Santé 811, afin que le personnel infirmier évalue la situation, transmette les consignes appropriées et précise les précautions à prendre si une consultation médicale est requise.

Rappelons que des mesures sont prises par les aéroports internationaux afin d'identifier tous les voyageurs de retour au Canada qui pourraient être atteints de COVID-19 et de les sensibiliser à ce qu'ils doivent faire si des symptômes apparaissent.

En date d'aujourd'hui, seuls les voyageurs en provenance de la province de Hubei en Chine et de l'Iran sont invités à s'isoler volontairement dès leur retour. Quant à elles, les personnes qui reviennent de la Chine continentale, de la Corée du Sud, de Hong Kong, de l'Italie, du Japon et de Singapour, doivent surveiller l'apparition de symptômes durant 14 jours et éviter les endroits où il est impossible de s'isoler facilement s'il y a apparition de symptômes. Dans certains cas, les directions régionales de santé publique pourraient émettre une recommandation d'isolement volontaire à la suite de l'analyse de facteurs concomitants susceptibles de comporter un risque à la santé.

Par ailleurs, la circulation du virus dans plusieurs pays pourrait éventuellement nécessiter l'application de recommandations à d'autres territoires.

En ce qui concerne les voyages à venir, le risque pour les voyageurs canadiens à l'étranger varie selon la destination. L'Agence de la santé publique du Canada a catégorisé le risque des voyages à l'étranger selon quatre niveaux. Elle recommande aux citoyens d'éviter tout voyage non essentiel dans les pays ou zones à risque élevé (niveau 3) et d'éviter tout voyage dans les pays présentant un niveau de risque extrême (niveau 4).

Sachez que les directions régionales de santé publique peuvent vous soutenir dans l'élaboration d'une réponse spécifique à vos besoins si une situation d'urgence survient dans vos établissements. Nous vous invitons également à consulter le communiqué de presse diffusé ce matin par le ministère de la Santé et des Services sociaux au <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-2057/>.

La santé et la sécurité des élèves, des étudiants ainsi que du personnel qui œuvre au sein de vos établissements sont prioritaires pour le gouvernement du Québec. Nous comptons sur votre collaboration pour assurer la diffusion de ces informations et veiller à ce qu'elles soient prises en considération dans la gestion de vos réseaux au cours des prochaines semaines.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Eric Blackburn